



Assistant(e) de vie

Référence de la formation : TAI/02/2002

L'ACTIVITE

L'Assistant(e) de vie est un professionnel de l'aide à domicile. Il relaie les parents dans la garde active des enfants et/ou accomplit avec les personnes dépendantes les actes essentiels de leur vie quotidienne (déplacements, entretien du cadre de vie, alimentation, hygiène, loisirs...)

PROFIL GÉNÉRAL DU CANDIDAT

A partir de 18 ans et du niveau 5^o

- > Avoir une bonne représentation du métier et de ses conditions d'exercice ;
- > Être capable d'autonomie pendant la formation ;
- > Assurer un rythme intensif de formation : 35 heures/semaine pendant plusieurs mois dans des conditions proches de celles rencontrées en entreprise.

PRÉ-REQUIS

- > Comprendre des consignes écrites et orales ;
- > Maîtriser les 4 opérations mathématiques.

APTITUDES REQUISES

- > Être sociable ;
- > Aimer rendre service aux autres ;
- > Autonomie dans le travail ;
- > Résistance physique (mobilisation des personnes, port de charges, tâches ménagères...);
- > Équilibre et maturité ;
- > Être prêt à accepter de travailler selon des horaires variables (soir, week-end...).

LE MÉTIER

L'Assistant(e) de vie apporte une aide à la personne dans son cadre de vie privée (logement individuel, foyer logement, chambre dans un foyer résidence...).

- > Il réalise les tâches quotidiennes en associant le plus possible la personne et en communiquant avec elle ;
- > L'emploi se caractérise par son aspect relationnel fort au travers d'activités quotidiennes très concrètes.

Lieu de formation

Saint-Paul

Contenu de la formation

Découverte du métier, contexte et compétences nécessaires

Module 1 :

Aide à l'entretien du cadre de vie : Logement, linge (lavage, repassage, couture simple...), préparation des repas, courses...

Module 2

Assurer la garde des enfants et bébés : hygiène, sécurité, premiers secours, développement, alimentation, sommeil, jeux, relations enfants/parents...

Module 3

Intervention auprès des personnes dépendantes (toilette, hygiène, sécurité...)

Module de synthèse

Duree de la formation

840 heures, soit environ 6 mois dont 7 semaines minimum sur le terrain.

Titre délivré

Certificat de Formation Professionnelle (C.F.P.) - "Assistant(e) de Vie", niveau V en cours d'homologation

L'Assistant(e) de vie est employé le plus souvent sous contrat à temps partiel, dans une relation de gré à gré avec des particuliers ou par l'intermédiaire d'associations.

- > Il peut aussi être salarié d'une association ou d'une entreprise. Son activité professionnelle est soumise à des fluctuations (état de santé des personnes, phénomènes saisonniers...). Les horaires sont variables et décalés. Il se déplace entre les domiciles de ses différents clients, ce qui peut rendre nécessaire l'utilisation d'un véhicule, en particulier dans les zones rurales ;
- > L'Assistant(e) de vie est le plus souvent seul avec la personne aidée même s'il rencontre parfois d'autres intervenants (infirmiers, kinésithérapeutes...).

Suite au verso →

Assistant(e) de vie

AVENIR & PROMOTION

L'Assistant(e) de vie peut évoluer vers des fonctions d'encadrement. Après une formation, il peut exercer dans les secteurs sociaux ou de santé des fonctions d'assistante maternelle, d'auxiliaire-puericultrice, d'aide-soignante, de travailleur familial ;

> Il peut aussi s'orienter vers les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Perfectionnement AFPA

> Possibilité dans le cadre de la formation continue

FORMATION SPÉCIFIQUE DANS LE TERTIAIRE

C.F.P.A. DE SAINT-PAUL

> Intervenant à domicile.